

Envoyez par courriel le formulaire rempli et une version PDF de la loi, du règlement administratif, du code ou autre texte législatif à : editor@fng.ca.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Nom : _____ Première Nation : _____

Adresse : _____

Pays : _____ Province : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone principal : _____ Téléphone (autre) : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LA LOI, LE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF, LE CODE OU AUTRE TEXTE LÉGISLATIF À PUBLIER

Titre : _____

Autorisation législative : Article 81 de la *Loi sur les Indiens* Article 85.1 de la *Loi sur les Indiens*

Loi sur la gestion des terres des premières nations *Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux*

Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations

Autre (veuillez préciser) _____

Date de publication demandée : _____

Signature : _____ Date : _____

Le directeur de rédaction peut demander des renseignements ou des documents supplémentaires à l'appui de la demande.

Les lois, règlements administratifs, codes et autres textes législatifs doivent porter la signature du chef et du conseil ou être des copies certifiées conformes. Un formulaire de demande additionnel est requis pour les modifications d'un code foncier et les lois, règlements administratifs, codes et autres textes législatifs qui ne portent pas la signature du chef et du conseil.

La Gazette des premières nations ne peut garantir que les lois, règlements administratifs ou autres textes législatifs soumis moins de cinq (5) jours ouvrables à l'avance seront publiés à la date de publication demandée.

Les lois, règlements administratifs et autres textes législatifs sont tous publiés en format PDF.

EXPLICATION DES CHAMPS DU FORMULAIRE DE DEMANDE

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Nom Le nom de la personne qui soumet la loi, le règlement administratif, le code ou autre texte législatif.

Première Nation La Première Nation qui soumet la loi, le règlement administratif, le code ou autre texte législatif, ou au nom de laquelle ce texte est soumis.

Adresse L'adresse postale de la personne qui soumet la loi, le règlement administratif, le code ou autre texte législatif.

Courriel L'adresse courriel de la personne qui soumet la loi, le règlement administratif, le code ou autre texte législatif.

Téléphone principal Le numéro de téléphone principal de la personne qui soumet la loi, le règlement administratif, le code ou autre texte législatif.

Téléphone (autre) Un numéro de téléphone complémentaire de la personne qui soumet la loi, le règlement administratif, le code ou autre texte législatif.

RENSEIGNEMENTS SUR LA LOI, LE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF, LE CODE OU AUTRE TEXTE LÉGISLATIF

Titre Le titre de la loi, du règlement administratif, du code ou autre texte législatif.

Autorisation législative La loi ou autre texte habilitant en vertu duquel est édicté la loi, le règlement administratif, le code ou autre texte législatif.

Date de publication demandée La date demandée pour la publication dans la Gazette des premières nations de la loi, du règlement administratif, du code ou autre texte législatif. Tout texte législatif soumis moins de cinq (5) jours avant la date de publication demandée risque de ne pas être publié à cette date.

